

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/12/22/2020044681/justel>

Dossier numéro : 2020-12-22/14

Titre

22 DECEMBRE 2020. - Arrêté royal accordant une aide financière de 9.159.069,59 euros aux organismes pour le recrutement de personnel chargé de l'accompagnement de mesures judiciaires pour l'année 2020

Source : INTERIEUR

Publication : Moniteur belge du 29-12-2020 page : 95820

Entrée en vigueur : 01-01-2020

Table des matières

Art. 1-4

Texte

Article 1er. Comme le prévoit la convention conclue entre l'organisation et l'Etat belge, représenté par le Ministre de la Justice, il est octroyé, pour l'année 2020 une intervention annuelle de:

- € 46.892,71 à la ville d'Alost pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein;
- € 103.026,35 à la commune d'Amay pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein, d'une personne de niveau A à trois-quarts temps ainsi que d'une personne de Niveau B à un quart temps;
- € 130.136,35 à la commune d'Anderlecht pour le recrutement d'une personne de niveau A et d'une personne de niveau B à temps plein, et d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 140.678,13 à la commune d'Ans pour le recrutement de trois personnes de niveau B à temps plein;
- € 458.385,32 à la ville d'Anvers pour le recrutement d'une personne de niveau A, de huit personnes de niveau B à temps plein, et d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 59.547,28 à la ville de Ath pour le recrutement d'une personne de niveau A à temps plein;
- € 59.547,28 à la commune d'Auderghem pour le recrutement d'une personne de niveau A à temps plein;
- € 70.589,07 au Centre Public d'Action Sociale de Bastogne pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein ainsi que d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 40.584,63 à la commune de Bonheiden pour le recrutement d'une personne de niveau C à temps plein;
- € 40.584,63 à la ville de Boom pour le recrutement d'une personne de niveau C à temps plein ;
- € 236.576,34 à la ville de Bruges pour le recrutement de deux personnes de niveau A et de deux personnes de niveau B à temps plein, ainsi que d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 119.094,56 à la ville de Bruxelles pour le recrutement de deux personnes de niveau A à temps plein;
- € 117.481,78 à le Centrum voor Algemeen pour le recrutement de deux personnes de niveau B à temps plein et d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 452.077,24 à la ville de Charleroi pour le recrutement d'une personne de niveau A, de sept personnes de niveau B à temps plein, d'une personne de niveau B à mi-temps et d'une personne de niveau C à temps plein;
- € 119.094,56 à la ville de Châtelet pour le recrutement de deux personnes de niveau A à temps plein;
- € 351.983,74 à la commune de Chaudfontaine pour le recrutement d'une personne de niveau A, de quatre personnes de niveau B, de deux personnes de niveau C à temps plein, et d'une personne de niveau B à mi-temps;
- € 46.892,71 à la commune de Colfontaine pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein;
- € 46.892,71 à la ville de Couvin pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein;
- € 141.216,54 à la ville de Termonde pour le recrutement de deux personnes de niveau C à temps plein, et de deux personnes de niveau A à mi-temps;
- € 87.477,34 à de Wroeter asbl pour le recrutement d'une personne de niveau B à temps plein, et d'une